

<https://maisondesprovinces.fr/spip.php?article326>



# Le chanoine kir

- Les Provinces - Bourgogne -



Date de mise en ligne : jeudi 19 avril 2018

---

Tous droits réservés Maison des Provinces - Tous droits réservés

---

### Le chanoine Kir



Félix Adrien Kir, est né le 22 janvier 1876 à Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or) et mort le 25 avril 1968 à Dijon.

Homme aux multiples facettes, il est ordonné prêtre en 1901. Il sera successivement vicaire à Auxonne ; curé de Drée ; vicaire à Notre-Dame de Dijon de 1904 à 1910 ; curé de Bèze de 1910 à 1924, ministère pendant lequel il est mobilisé dans les services de santé. De 1924 à 1928, il est curé de Nolay. En 1928, l'évêque de Dijon le nomme directeur des œuvres et groupements d'hommes et des œuvres de presse. Il s'installe alors à Dijon. Il est nommé chanoine honoraire en 1931.

La Seconde Guerre mondiale permet au chanoine Kir d'exercer des responsabilités publiques. Le 16 juin 1940, alors que le maire de Dijon, Robert Jardillier, a quitté la ville, Félix Kir est nommé membre de la délégation municipale de Dijon. Il fait évader 5000 prisonniers de guerre français du camp de Longvic. Il sera détenu par les Allemands d'octobre à décembre 1940, puis relâché.

En mai 1945, il est élu maire de Dijon et le reste jusqu'à sa mort, étant réélu en 1947, 1953, 1959 et 1965. À Dijon, sa réalisation la plus notable est le lac artificiel à l'ouest de la ville, créé pour agrémenter la ville et réguler les crues de l'Ouche. Inauguré le 20 juin 1964, il reçut officiellement en 1965 le nom de lac du chanoine Kir. Sous ses mandats, de nouveaux quartiers sont urbanisés, notamment celui de la Fontaine-d'Ouche.

C'était un personnage truculent, aux réparties mordantes. Il travailla de son vivant à créer sa propre légende, en s'attribuant des actions exceptionnelles. Il n'hésita pas à prendre le képi pour faire la circulation devant la mairie de Dijon.

Le chanoine donna son nom à une recette de vin blanc-cassis, le kir, que la mairie servait à ses invités depuis plusieurs décennies. En 1952, le chanoine concéda l'exclusivité du nom à la maison Lejay-Lagoute. Néanmoins, pour ne pas peiner les autres liquoristes de Dijon, il leur permit également d'utiliser son nom. Lorsqu'il se rendait à l'Assemblée, il emportait un cabas contenant une bouteille de vin blanc et une bouteille de liqueur de cassis et il offrait un kir à ses compagnons de voyage.

A consommer avec modération !



<https://www.maisondesprovinces.fr/spip.php?article326&lang=fr>" title="" />